

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-06-17-00598 Référence de la demande : n°2020-00598-011-001

Dénomination du projet : Inventaires-Unio Crassus-Caudalis

Lieu des opérations : -Département : Indre et Loire -Commune(s) : 37600 - Beaulieu-lès-Loches,37600 -
Loches,37600 - Bridoré,37600 - Saint-Hippolyte,37600 - Perrusson.37600 - Saint-Jean-

Bénéficiaire : Caudalis

MOTIVATION ou CONDITIONS

Cette demande présentée par l'ANEPE Caudalis, l'association Indre-Nature et Biotope vise la capture et le relâcher sur place du mollusque Mulette épaisse dans le cadre de la connaissance de ses populations et de sa répartition afin d'évaluer l'état de conservation de l'espèce sur le site ZSC du Val de l'Indre.

Eu égard à la compétence et l'intérêt du projet, le CNPN donne un avis favorable sans réserve.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 16 juillet 2020

Signature :

